



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 FEVRIER 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Corcoué-sur-Lognon, dûment convoqué le trente janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude NAUD, Maire.

#### GESTION COMMUNALE

- Délibération n°2025\_01\_03 : Approbation de la convention « fourrière pour animaux » avec la fourrière animale de Villeneuve-en-Retz – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2025\_01\_04 : Fiscalité – Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique – **Approuvée par 14 voix pour et 1 voix contre**
- Délibération n°2025\_01\_05 : Ressources humaines – Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités au service administratif – **Approuvée à l'unanimité**

#### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

- Délibération n°2025\_01\_06 : Dénomination des lieux-dits « La Petite Thibaudière » et « La Grande Thibaudière » – **Approuvée à l'unanimité**

Le 5 février 2025,